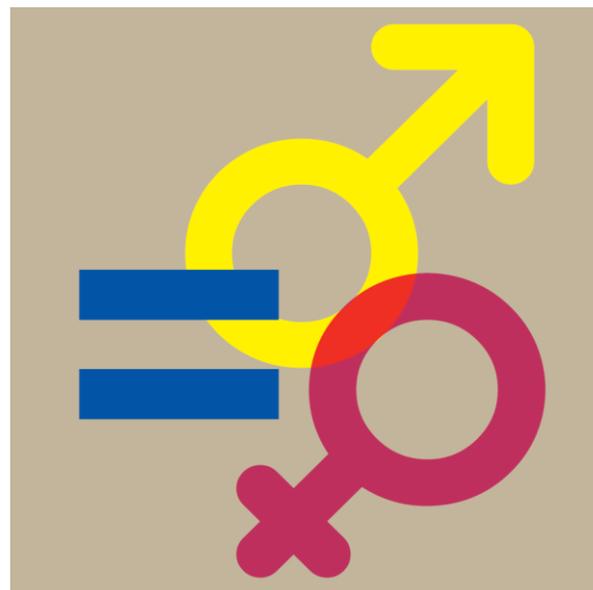


Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes

Délibération N° 3



Une priorité, des engagements



- ❖ Cette délibération est le résultat d'un engagement important de la ville de Grenoble et d'une obligation légale : depuis le 1^{er} janvier 2016, la Ville de Grenoble doit présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes dans la collectivité.
- ❖ C'est pour elle l'occasion de rappeler son engagement depuis la signature de la Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale et de présenter l'état d'avancement du **plan d'actions, basé sur 4 axes de travail**: l'espace public, l'éducation et la jeunesse, les sports et les ressources humaines.

Axe 1 - Présence des femmes dans l'espace public

Pour que les espaces publics soient adaptés à toutes et tous



❖ **Développer les marches exploratoires de femmes**

...comme dans le « Tour de place » avec un collectif de femmes autour de la Place Saint-Bruno

❖ **Associer les femmes aux réflexions sur la rénovation de l'éclairage public**

... en développant des actions communes avec le service de l'Eclairage public et illuminations (marches nocturnes féminines)

❖ **Favoriser les noms de femmes à donner aux rues et équipements**

... et valoriser les noms donnés : l'exposition « Des femmes à l'honneur », inaugurée en mars 2017, sera présentée à nouveau à la Plateforme à l'automne 2018

Axe 2 - Lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge Car les stéréotypes de genres s'ancrent tôt



❖ **Former le personnel de la petite enfance / périscolaire**

... avec le déploiement d'une formation expérimentale à partir de 2018

❖ **Utiliser des outils-supports pour les professionnels...**

...comme le fonds de livre jeunesse des Bibliothèques, destiné à la médiation et à la formation des personnels travaillant avec les jeunes enfants
ou la mise en place d'une malle chou-fleur dans 4 crèches (Chapi Chapo, Saint-Bruno, Vigny-Musset et les Genêts)

❖ **Sensibiliser les élèves du primaire dans le cadre périscolaire**

...avec des outils adaptés, comme le jeu « 1+1 = 11 », coffret d'illustrations et de questions/réponses conçu par le Planning familial 38 pour susciter le débat avec les 6-11 ans et utilisé dans des écoles des secteurs 4 et 6



Axe 3 - Développer le sport au féminin et la mixité dans les pratiques

Car trop de jeunes filles abandonnent la pratique sportive à l'adolescence

- ❖ **Consolidation de l'école municipale de foot féminin** en partenariat avec le GF 38 et le FC2A
- ❖ **Mise en place d'activités multisports pour les jeunes filles** sur des créneaux spécifiques dans les quartiers prioritaires : « Pas de filles hors jeu ! »
- ❖ **Mise en place de critères dans l'attribution des subventions en tenant compte de la pratique féminine** à évaluer à partir de 2018
- ❖ **En partenariat avec l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS), un plan d'actions sera proposé dès 2018**



Axe 4 - Agir sur la mixité des filières et pour un meilleur équilibre salarial

Car c'est le rôle de l'employeur de veiller à l'égalité entre les salarié-es

❖ Favoriser l'embauche de femmes dans les secteurs masculinisés en agissant sur le cadre de travail et le recrutement

...en vérifiant l'existence de vestiaires mixtes, en améliorant l'information sur les ports de charge, en féminisant les intitulés de postes, en veillant à la mixité des jurys

❖ Intégrer l'objectif de l'équilibre salarial entre les hommes et les femmes

❖ Communiquer et rendre lisible cet engagement

...en mobilisant les outils de communication des Ressources humaines

Rapport de situation comparée :

une amélioration tangible entre 2015 et 2016



❖ **Une féminisation en progression dans certaines filières**

... 25% de femmes dans la police municipale au lieu de 20,2%

... 38,1% dans la filière sportive au lieu de 36,4%

... 28,8% dans la filière technique au lieu de 27,5%

❖ **Un écart de salaire moyen entre hommes et femmes qui passe de 4,9% à 4,3%**

... ce qui représente une différence de 83 euros par mois au lieu de 96 l'an dernier.

*Rappel : au niveau national, cet écart est de 8% dans la fonction publique territoriale**



La Ville œuvre pour l'égalité femmes-hommes...

...en soutenant les associations locales

comme le Planning familial de l'Isère (25 000 € d'aide au fonctionnement et 7 000 € de soutien aux projets) ou les Fées rosses pour l'opération « Grenoble dit stop au harcèlement de rue » (3^{ème} édition vendredi 20 octobre dernier devant la gare),

... en organisant des événements

comme la Quinzaine contre le racisme et les discriminations 2017 sur les discriminations croisées,

... en travaillant en partenariat

avec Grenoble Alpes Métropole sur l'information fournie aux agents d'accueil face aux personnes victimes de violences (base Idylle) et sur la prévention du mariage forcé.

2018 : évaluer et explorer



- ❖ Un **comité de suivi et d'évaluation** a été mis en place le 20 mars 2017 : un focus sera fait en 2018 sur la mise en place du critère mixité dans l'attribution des subventions aux associations sportives et sur le rapport de situation comparée.
- ❖ Un **plan d'actions majoritairement en cours** sur les 4 axes définis : 14 actions se poursuivent ou se sont renforcées, 5 actions ont été réalisées, 4 actions sont à démarrer.
- ❖ 2018 permettra d'explorer d'autres thématiques.